

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La vente se fera au comptant et sera conduite en euros. Aucune réclamation ne sera recevable dès l'adjudication prononcée, les expositions successives permettant aux acquéreurs de constater l'état des objets exposés.

Les acquéreurs paieront en sus du montant de l'adjudication 25% TTC plus des frais de 1,5% HT en cas d'achat via la plateforme interenchères.

L'adjudicataire le plus offrant et dernier enchérisseur aura pour obligation de remettre ses nom et adresse. En cas de double enchère reconnue effective par le Commissaire-Priseur, l'objet sera remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public sera admis à enchérir à nouveau. Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et notées sur le procès-verbal.

Le règlement pourra être effectué comme suit: - par chèque bancaire avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité, - par carte bancaire: Visa, Mastercard - par virement bancaire en euros (notre RIB vous sera communiqué sur demande) - en espèces (pour un montant maximum de 1 000 euros pour les ressortissants français, frais et taxes compris par vente; et 750 euros pour les commerçants).

Tous les frais bancaires seront à la charge de l'acheteur.

Dès l'adjudication prononcée les achats seront sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant l'acquittement de l'intégralité des sommes dues.

En cas de règlement par chèque par l'adjudicataire, Le transfert de propriété n'aura lieu qu'après encaissement du chèque.

Les renseignements concernant les lots: dimensions, état ne sont données qu'à titre indicatif. Les lots sont vendus en l'état où ils se trouvent au moment de l'adjudication.

Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée.

L'ordre du catalogue sera suivi toutefois la société de vente se réservera le droit de réunir ou de diviser les lots.

La société de vente et les experts se chargent d'exécuter gracieusement les ordres d'achats qui leur seront confiés et ne pourront être tenu pour responsable en cas de problème de liaison téléphonique.

Enchères en direct et ordre d'achat secret via les services LIVE et ONLINE du site www.interencheres.com

Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com ou www.auction.fr communique à PALAIS SVV tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. PALAIS SVV se réserve le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

Concernant les ordres d'achat secrets. PALAIS SVV n'a pas connaissance du montant maximum de vos ordres d'achat secrets déposés via www.interencheres.com ou www.auction.fr. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée.

L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€ ; de 20€ à 199€ : 10€ ; de 200€ à 499€ : 50€ ; de 500€ à 999€ : 100€ ; de

1 000€ à 4 999€ : 200€ ; de 5 000€ à 9 999€ : 500€ ; de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€ ; de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€ ; de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€ ; 100 000€ et plus : 10 000€

Frais de services : pour toutes enchères directes et ordres d'achats secrets portés via les plateformes www.interencheres.com

- Pour les ventes volontaires, catégorie meubles et objets d'art et matériel professionnel : 1,5 % HT du prix d'adjudication (soit +1,80 % TTC)
- Pour les véhicules, majoration de 40 € HT par véhicule (soit +48 € TTC dans les ventes judiciaires et volontaires par véhicule).
- Pour les ventes caritatives, pas de frais de services.

PALAIS SVV ne peut garantir l'efficacité de ces modes d'enchères et ne peut être tenue pour responsable d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

En cas d'enchère LIVE simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.